

Fédération nationale des chasseurs

Conférence de presse du 9 septembre 2004

Intervention du Président Charles-Henri de Ponchalon

Une saison plus que prometteuse

Comme chaque année, la Fédération nationale des chasseurs a consulté les services techniques de toutes les fédérations départementales pour appréhender la situation du gibier avant l'ouverture. Chaque espèce est notée entre 1 et 5, suivant les densités de reproducteurs et la qualité de la reproduction. Au terme de cette consultation, l'optimisme est de mise : tous les indices s'inscrivent dans la fourchette 3 à 4, ce qui laisse présager d'une saison très prometteuse pour le petit gibier comme pour le grand gibier.

Les jeux olympiques de la chasse française attribuent au lièvre la médaille d'or, au pigeon la médaille d'argent et au sanglier la médaille de bronze. Les trois vedettes de la saison dernière confirment leurs premières places sur le podium 2004.

Petit gibier : retour confirmé

Depuis plusieurs années, nous assistons à un retour en force du petit gibier, particulièrement sensible en 2003, année de sécheresse favorable à la reproduction. L'été 2004 n'aura pas été aussi bénéfique mais s'inscrit toutefois dans une bonne moyenne, sans précipitations excessives au moment des éclosions et des mises bas.

Incontestablement, le champion de l'année 2004 sera le lièvre qui obtient le meilleur indice : 3,8. Le capucin est en phase d'expansion puisqu'il avait déjà été en tête en 2003. Bonne réussite également pour le pigeon ramier, dont les populations sédentaires se développent.

Juste derrière vient le faisan, qui n'était jadis qu'un gibier d'appoint et dont les populations naturelles se sont développées au point d'un faire un véritable gibier, de plus en plus présent dans nos campagnes.

Perdrix grise et rouge se maintiennent en fonction des capacités d'accueil des territoires. Les efforts de gestion des chasseurs sont récompensés par la présence de ces gibiers très appréciés. Concernant la grise, on ne pourra

que regretter l'attitude du ministre qui a refusé, malgré l'avis favorable du CNCFS, d'avancer la date d'ouverture dans le quart Nord Est, pour permettre de chasser la perdrix au chien, dans les couverts, avant qu'ils ne soient récoltés.

Le Canard et le lapin obtiennent également de bons résultats, ce dernier souffrant toutefois comme chaque année des atteintes de deux maladies : la myxomatose et le VHD.

Grand gibier : des valeurs sûres

Le sanglier, médaille de bronze de notre sélection, continue sa progression en région Midi Méditerranée et se stabilise ailleurs. Quant aux cervidés – chevreuil et cerf – ils sont désormais une valeur sûre de la chasse française. Ces trois espèces promettent de belles émotions, tant aux amateurs de chasses silencieuses qu'aux adeptes des battues aux belles journées d'automne.

La FNC reprend l'offensive

Au milieu du gué il nous faut atteindre l'autre rive

Je vais maintenant passer à la partie politique de cette conférence de presse.

La FNC vient d'entamer une action forte de mobilisation en sollicitant récemment MM. Le Pelletier et Sarkozy et nous continuerons en multipliant les contacts politiques divers.

Notre objectif est clair, un chemin important a d'ores et déjà été parcouru mais qui n'avance pas, recule et il nous faut au milieu du gué aller de l'avant.

La loi chasse de 2000 a été corrigée dans ses effets négatifs par la « petite loi chasse » 2003. Cette évolution a permis d'adapter pleinement l'instrument associatif fédéral à une société en mutation.

L'engagement des Fédérations dans leurs nouvelles missions de service public a répondu aux attentes des chasseurs : mise en place des centres de formation pour le permis de chasser – élaboration des schémas de gestion

cynégétiques – service du guichet unique – prise en main des dégâts de gibier, etc.

Les premiers effets positifs de cette réforme sont d’ores et déjà palpables, la reconquête du petit gibier est à l’œuvre comme nous venons de le voir et son retour est essentiel pour développer la chasse. Le guichet unique est un succès indéniable pour les 500 000 chasseurs qui en ont bénéficié cette année. 1400 collaborateurs et des milliers d’élus s’investissent chaque jour pour préserver l’avenir écologique et économique du milieu rural. Les élections qui se sont déroulées récemment ont marqué le succès de ces nouvelles orientations, la démocratie a parlé en faveur d’une stabilité sereinement renouvelée.

Le but de la FNC n’est pas de prôner la loi pour la loi comme d’autres l’art pour l’art mais de proposer d’achever le travail en suspens en le concluant dans le cadre de la réforme de l’état par les réformes structurelles qui vont conditionner la modernité de la chasse.

L’ONCFS a plus de trente ans, héritage d’une époque où la police de la chasse était la préoccupation dominante, ses objectifs et ses missions doivent désormais être recentrés sur l’attente de notre société, celle d’un établissement technique capable de répondre aux besoins de son ministère de tutelle et des chasseurs, par ses connaissances sur la chasse et la faune sauvage et sa faculté de favoriser le développement d’une activité au cœur de l’équilibre rural.

J’ai écarté, devant les ministres rencontrés, au nom des chasseurs, toute tentation d’endormir ou diluer la réforme par un simple ajustement budgétaire. Lors de ma rencontre avec Nicolas Sarkozy nous avons obtenu des assurances pour que la redevance ne soit pas augmentée.

Non seulement une telle hausse n’est plus supportable pour les chasseurs qui refusent de payer toujours plus les adaptations différées mais elle conduirait de plus à enrayer les effets positifs résultant de la modernisation des missions de service public fédérales.

Entre 1999 et 2005 la redevance a déjà augmenté de 26,23 % , dans le même temps nos cotisations fédérales augmentaient de 18,08 % et nos effectifs passaient de 950 à 1400 personnes.

Ce que nous avons su faire , l’Etat doit aussi le réaliser. Mission régaliennne, la police de la chasse doit désormais être gérée et financée par l’Etat qui doit tirer les conclusions de la fonctionnarisation des gardes. Nous avons proposé des solutions avec la constitution d’une police de la ruralité.

A ce jour, M. Le Pelletier ne s'est guère montré ouvert aux évolutions à entreprendre, nous attendons que le volet chasse de la loi sur l'aménagement des territoires ruraux infirme cette impression.

Nous reprenons donc, pour les semaines à venir notre bâton de pèlerin pour que les parlementaires concluent par un vote conforme les récents travaux du Sénat.

C'est dans le même esprit et avec l'objectif de favoriser le développement de la chasse que nous sommes intervenus pour obtenir la restitution de 4 euros de la taxe d'Etat au profit des Fédérations qui mettent en œuvre le guichet unique de la validation du permis de chasser.

Cette proposition est désormais en bonne voie et son entrée en vigueur marquera la reconnaissance par l'Etat de l'effort accompli par les Fédérations dans la mise en œuvre de leur mission au bénéfice des chasseurs. Si je me dois de souligner le rôle déterminant de M. Sarkozy, je rends également hommage à la contribution de l'équipe du Trésor public qui a accompagné cette évolution en pleine harmonie avec nos structures. Les Fédérations ont été sensibles à ce signe fort de l'Etat qui va permettre dès l'an prochain la généralisation de ce service.

La chasse apporte au monde rural la tonicité de la valorisation économique des territoires que sa pratique contribue à dynamiser. Elle est un centre de convivialité tout autant qu'un apport incontournable dans la valorisation des milieux naturels.

Son expérience lui permet de maîtriser les dégâts agricoles par un dialogue constant et étroit avec le monde agricole. C'est la même expérience qui nous fait écarter l'indemnisation des dégâts forestiers au terme d'un débat que le Sénat a heureusement clos et dont nous attendons qu'il soit entendu dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale.

Inscrire la chasse dans la modernité, c'est aussi admettre désormais que l'exploitation des ressources naturelles est une activité essentielle au développement du monde rural. La réforme de la PAC qui entre en vigueur fera une large place à cette vision de la chasse.

Dans cette perspective, la FNC sera très attentive à ce que les missions confiées par le législateur conduisent à une stabilisation voire à une reconquête des effectifs de chasseurs.

Il n'y a pas de meilleur promoteur de la chasse que le chasseur lui-même pour peu qu'on l'encourage dans cette démarche.

L'ouverture de la chasse accompagnée appliquée aujourd'hui aux jeunes de 15 ans devrait être étendue à tous et notamment à ces nouveaux séniors en quête de loisirs de nature.

Le parrainage des nouveaux entrants doit devenir notre préoccupation, la rationalisation de l'examen du permis de chasser dont on devrait confier la gestion aux Fédérations, son recentrage sur un véritable acquis de savoir faire et non du bachotage sont essentiels. La constitution d'une filière cynégétique alliant tous les intervenants autour de son développement est notre objectif pour l'année à venir.

L'intervention du Professeur Ducluzeau dans quelques instants constitue la première étape de cette marche en avant.

Les qualités exceptionnelles de la viande de gibier sauvage

En cette période d'ouverture, nous avons voulu également porter un autre regard, sur l'activité cynégétique, en nous penchant sur les produits de nos chasses : la viande de gibier sauvage.

Nous le savons depuis longtemps, la chasse est une activité particulièrement bonne pour la santé. Elle implique de marcher longtemps au grand air et les experts français, préoccupés par la tendance actuelle à l'obésité, ont recommandé voici 2 ans, 20 minutes de marche par jour. Notre activité contribue largement à atteindre ces recommandations, pour ceux qui la pratiquent !

Nous savions aussi, par l'usage et la tradition, que la viande de gibier est bonne pour la santé. Chacun d'entre nous perpétue les recettes héritées des anciennes générations et invente toujours de nouvelles préparations : le plaisir de chasser est aussi dans l'art de consommer le gibier et de se régaler d'une viande naturelle et pleine de vitalité !

Mais il nous fallait aller plus loin et obtenir une confirmation scientifique à cette vérité, issue des traditions.

C'est pourquoi nous avons confié au monde médical, le soin d'évaluer la valeur nutritionnelle de nos gibiers sauvages les plus consommés.

Je remercie le Professeur DUCLUZEAU d'avoir mené cette étude, qui est une première européenne, pour la Fédération Nationale des Chasseurs, avec toute la rigueur scientifique inhérente à ses fonctions de médecin nutritionniste, d'enseignant et de chercheur.

Professeur, nous allons découvrir avec vous dans quelques minutes, chiffres à l'appui, que les viandes de gibier sauvage sont d'une qualité exceptionnelle :

- **elles sont LA meilleure source de phosphore de l'alimentation et en cela, elles sont même meilleures que le poisson**
- **elles sont une excellente source de fer et donc meilleures que les épinards, n'en déplaise au Popeye de nos jeunes années**
- **elles sont moins grasses qu'un yaourt, ce qui bouscule une quantité d'idées reçues sur le gibier !**

Partenaires d'une alimentation équilibrée, on peut les consommer à tout âge !

La chasse apporte donc une source alimentaire d'une qualité exceptionnelle aux consommateurs !

Aujourd'hui, ils ne le savent pas !

Parce qu'une telle étude n'avait jamais été conduite, la Fédération nationale des chasseurs en a donc pris l'initiative.

Professeur DUCLUZEAU, je vous cède maintenant la parole, non sans avoir précisé que vous êtes Maître de Conférence des Universités, Praticien Hospitalier au Service de Nutrition-Diabétologie au CHU d'Angers.

Vous êtes également Docteur en 3^{ème} cycle de science, sur le métabolisme humain.

Outre la pratique hospitalière et la recherche, vous enseignez aujourd'hui la Nutrition aux étudiants en médecine.

Vous êtes donc un grand spécialiste des questions d'équilibre alimentaire et des valeurs nutritionnelles de nos différents aliments !

Professeur nous vous écoutons avec attention.